

**ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE PHARMACOLOGIE
DES FACULTES DE PHARMACIE**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023, PARIS**

Présents (29) :

C. Demougeot, S. Faure, L. Terrail, R. Bordy, P. Totoson, C. Delage, D. Lerouet, R. Lawson, C. Chouly, V. Besson, B. Manoury, J. Néasta, N. Clère, H. Carrié, E. Cuvelier, V. Platel, T. Duflot, F. Dupuis, C. Perrin-Sarrado, C. Rabu, M. Bégou, A. Gardier, M. Joyeux-Faure, L. Zimmer, C. Oiry-Cuq, I. Lartaud (visio), N. Etienne-Selloum (visio), P. Garrigue (visio), V. Lagente (visio)

Excusés : Roussin A, Schmidt A

La séance est ouverte à 10h00 par L. Terrail

Bilan Moral

L. Terrail nous présente le nombre de cotisants 2023-24 : 45 membres au 24/11, un chiffre légèrement inférieur aux années précédentes. Un nouvel appel à cotisation sera réalisé pour les retardataires.

Sur cet exercice, deux réunions plénières ont été organisées : en juin 2023 lors du congrès de Limoges, avec visioconférence, et en novembre 2023, dans une nouvelle salle de la Faculté de Paris, plus confortable mais que nous devons payer, avec visioconférence. Le bureau de l'AEPFP s'est réuni environ tous les 2 mois.

Des élections ont eu lieu en mai 2023 pour renouveler une partie du CA-CS de la SFPT. A cette occasion, Nicolas Clère (PU, Angers) a été élu au CA au titre de la pharmacologie expérimentale, et devient le nouveau trésorier de la SFPT, et Véronique Leblais (PU, Saclay) a été élue au CS au titre de la pharmacologie expérimentale. Trois membres de l'AEPFP étaient déjà élus au CA (C. Demougeot, N. Picard, C. Oiry-Cuq) et 1 membre au CS (L. Zimmer, président du CS). Le prochain congrès de la SFPT se tiendra à Tours du 11 au 13 juin 2024, et des orateurs sont recherchés dans les domaines des anticorps monoclonaux et en pharmacologie cardiovasculaire. L. Zimmer nous présente des informations au sujet des journaux de la SFPT, « Therapies » et « Fundamental and Clinical Pharmacology » pour lesquels les éditeurs / comités éditoriaux vont être renouvelés en 2024, et des besoins en éditeurs associés (profil : chercheurs séniors avec une certaine expérience en recherche), notamment en pharmacologie préclinique, vont se faire sentir très rapidement. Ce type de poste pourrait intéresser des membres de l'AEPFP ; n'hésitez pas à déclarer votre intérêt auprès de notre association.

Un groupe de travail « Approche par compétences » (environ 15 membres) a été constitué à la rentrée 2023 au sein de l'AEPFP, et va être chargé de faire des propositions pour l'enseignement de la pharmacologie, de la 2^{ème} à la 4^{ème} année. Un atelier « Approche par compétences » (APC) est organisé ce vendredi 24/11 après-midi afin de présenter les principes et la méthodologie de l'APC.

Une réflexion doit être menée concernant notre site internet : d'une part, le coût d'hébergement du site a triplé en 1 an (il est de 383 euros en 2023), et d'autre part, S. Kotzki, qui dispose de moins en moins de temps pour gérer le site, se pose la question de mettre à jour régulièrement un site qui n'est jamais visité. Donc l'association doit définir rapidement si elle veut conserver le site, et si oui, pour quel usage ? Une vitrine de notre association ? Dans ce cas, le site n'aurait pas besoin de comporter beaucoup d'informations, ni de disposer de beaucoup d'espace de stockage, et nécessiterait peu de mises à jour mis à part la page actualités. Un lieu d'interactivité et d'échanges entre enseignants ? Ceci nécessite plus de travail pour celui qui s'occupe du site, mais l'expérience montre que cette option est finalement peu utilisée par les membres de l'association. Un moyen de recevoir les informations du secrétariat ? Les collègues présents semblent préférer l'arrivée des informations sur leur messagerie. L. Terrail propose la tenue d'une réunion spéciale pour prendre une décision.

Le livre « Objectif Internat » paru en 2022 est un succès. Une mise à jour pour 2024 est en cours, avec ajout d'éléments émanant de collègues de chimie thérapeutique.

Une demande de cooptation d'un nouveau membre MCU du CNU-86 a été formulée en novembre 2023, suite au repyramide de Marie Faure-Joyeux. Compte tenu du calendrier très serré demandé par le CNU (4 jours...), il a été décidé de faire un appel à candidature à toute la communauté, puis de réaliser un vote au sein des membres du bureau de l'AEPFP. Sur les 5 candidatures reçues (Méline Bégou, Clermont-Ferrand, Julien Brillault, Poitiers, Samuel Legeay, Angers, Dominique Lerouet, Paris Cité, Corinne Martin-Chouly, Rennes), c'est la candidature de Méline Bégou qui a été retenue à l'unanimité. Sébastien Faure souhaite œuvrer à l'obtention d'un représentant supplémentaire pour la pharmacologie lors des prochaines élections.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier et Appel à cotisations

Le bilan financier est présenté par Romain Bordy :

Solde des comptes de l'AEPFP au 21 novembre 2022 : 20 484,71 €

Solde des comptes de l'AEPFP au 15 novembre 2023 : 21 225,26 €

Quitus est accordé à l'unanimité au bilan financier.

Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent cotiser, nous vous rappelons que le montant de la cotisation (par année universitaire, de sept 2023 à sept 2024), est de **30 euros**, à régler :

- Soit par CB via le site internet : adresse du site
- Soit par chèque à adresser au trésorier **de l'AEPFP** :

Romain Bordy
Faculté de Pharmacie, Parc Grandmont
31 avenue Monge
37200 Tours

- Soit par bon de commande universitaire – virement bancaire : contacter Romain Bordy par email pour connaître les modalités pratiques : romain.bordy@univ-tours.fr

Bilan des bourses 2022-2023

Le bilan est présenté par L. Terrail.

Chaque année, l'association accorde 2 bourses d'aide à la participation au congrès SFPT, d'un maximum de 500 euros chacune : elles ont été attribuées en 2023 à C. Demougeot et F. Bessaguet.

Compte tenu de la bonne santé financière de notre association, L. Terrail propose de mettre en place le prix « Yves Landry » pour récompenser une thèse de doctorat.

Montant : 500 euros + prise en charge des frais de déplacement pour présenter ses travaux à la réunion d'automne de l'AEPFP

Critères d'éligibilité : avoir soutenu une thèse d'Université avant le 1/11 de l'année « n » ou dans l'année précédent le décernement du prix et avoir comme directeur(trice) de thèse un membre de l'AEPFP à jour de cotisation

Critères de sélection

- Qualité des publications
- Originalité du sujet et des retombées pharmacologiques, évaluées par un résumé des travaux d'une page maximum

La proposition est accueillie positivement par l'assistance. Une version finalisée du projet sera présentée lors de la réunion du mois de juin 2024.

Informations CNU

S. Faure, représentant de la Pharmacologie au CNU 86, nous présente les résultats de l'année 2022-2023 :

- Résultat des qualifications 2023

MCU : 53 candidatures reçues, 32 qualifiés dont 8 en pharmacologie (dont 1 pharmacien).

Le nombre de candidatures en général, et de candidatures de pharmaciens en particulier ne cesse de diminuer d'année en année, et pose la question de l'attractivité des carrières de l'enseignement et de la recherche. Ceci explique que nous ayons organisé un atelier « Attractivité des carrières d'enseignant-chercheur en pharmacologie » lors de cette réunion du 24/11.

PU : il n'y a plus de qualification PU pour les MCU en poste depuis 2021. Elle persiste pour les personnes non HDR et/ou non MCU : il y a eu 2 dossiers reçus mais aucun en pharmacologie, et aucun n'a été qualifié cette année.

- CRCT 2023

Le CNU 86 disposait de 18 mois de CRCT. Quatre demandes ont été reçues : 2 semestres ont été accordés à un collègue MCU en physiologie-pharmacocinétique d'Angers et 1 semestre à une collègue MCU en pharmacocinétique de Marseille.

- Promotions 2023

- MCU-HC : 111 promouvables, 38 dossiers reçus, 6 promos disponibles, 6 attribuées dont 0 en pharmaco
- MCU-EX : 8 promouvables, 4 dossiers reçus, 1 promo disponible, 1 attribuée, 0 en pharmaco
- PU-1C : 50 promouvables, 22 dossiers reçus, 4 promos disponibles, 4 attribuées, 1 en pharmaco
- PU-EX1 : 42 promouvables, 15 dossiers reçus, 3 promos disponibles, 3 attribuées, 0 en pharmaco
- PU-EX2 : 36 promouvables, 11 dossiers reçus, 2 promos disponibles, 2 attribuées, 1 en pharmaco

- **RIPEC 2023** : le CNU a évalué les dossiers en attribuant un avis (TF très favorable/F favorable/R réservé) à chaque domaine (Pédagogie, Recherche, Tâches d'intérêt général), en vue de l'attribution, par les universités, des primes de type C3
 - o MCU : 103 dossiers reçus : 76% de « A », 24% de « B », 3% de « C »
 - o PU : 46 dossiers reçus : 98% de « A », 2% de « B »

Concernant le CNU 81, L. Zimmer nous informe que notre collègue M. Tod est parti à la retraite et a été remplacé par X. Declève.

Accueil de nouveaux membres

L'AEPFP a le plaisir d'accueillir

- **Elodie Cuvelier**, MCU-PH à la Faculté de Pharmacie de Lille. Elle enseigne la pharmacologie fondamentale et thérapeutique, et ses thématiques de recherche actuelles concernent la toxicité des médicaments, après une thèse en Neurosciences.
- **Valentin Platel**, MCU à la Faculté de Rouen. Il enseigne la pharmacologie fondamentale et thérapeutique, et ses thématiques de recherche actuelles concernent la pharmacologie vasculaire, après une thèse sur la transition endothélio-mésenchymateuse en cancérologie à Angers.

Infos diverses

Le prochain congrès de la SFPT se tiendra du 11 au 13 juin 2024 à Tours : vous pouvez d'ores et déjà soumettre vos résumés (date limite de soumission : 9 janvier 2024). La réunion AEPFP sera prévue lors du congrès (date à préciser).

La séance est close à 12h30.